

L'institutionnalisation de l'individualisation des parcours emploi- formation Exemple du CNAM PAYS DE LA LOIRE »¹

André MOISAN (CNAM)

L'étude porte sur les auditeurs inscrits au CNAM Pays de Loire qui propose des modalités de formation à distance depuis 1986. Le traitement de 25 entretiens qualitatifs a fait émerger des hypothèses testées grâce à 352 entretiens téléphoniques auprès de 262 auditeurs ayant suivi au moins un enseignement en FOD, et 90 auditeurs ayant préféré la modalité des cours du soir.

Il en ressort que la distance du centre d'enseignement et le niveau de formation initiale sont les seules variables socio-démographiques différenciant les populations inscrites en FOD et en cours du soir. Le caractère « ouvert » du dispositif prend le pas sur son caractère « à distance ». L'engagement en formation apparaît dans une double dimension : à la fois contraint et *autodirigé*, développant des apprentissages coûteux à l'auto-organisation, différents suivant la relation à l'emploi des auditeurs. Les relations entre tuteurs et pairs font l'objet de reconfiguration avec les nouveaux outils de communication associés à la distance.

La FOD apparaît comme une offre de formation transformant la place de l'individu dans la prise en charge de son parcours de formation et de professionnalisation, l'institution se déplaçant dans un rôle d'accompagnement d'un acteur dont l'auto-direction et l'auto-détermination sont suscitées et développées par un système « ouvert » de formation.

COMPTE-RENDU

Le centre régional CNAM-Pays de la Loire, depuis 1986, propose à ses auditeurs la possibilité, parallèlement aux cours du soir dispensés dans ses 7 centres d'enseignement répartis dans la région, de suivre ces mêmes enseignements en Formation à Distance. Dans un premier temps, ces auditeurs pouvaient se mettre en relation avec leurs enseignants à partir de regroupements hebdomadaires dans 18 antennes multimédia. Puis, surtout à partir de l'an 2000, la plate-forme PLEI@D sur Internet, a pris le relais pour un usage individualisé.

L'étude se donnait comme objectifs :

1. de caractériser sociologiquement les populations inscrites dans les deux modalités de formation (FOD et traditionnel), et tout particulièrement celle qui a développé un parcours de formation significatif en articulant plusieurs unités d'enseignement, dont certaines en FOAD ;
2. d'identifier les pratiques et les usages développés par les auditeurs dans la FOD ;
3. de qualifier les mobilités de formation et les mobilités professionnelles à l'issue de ces formations.

¹ Cette recherche a été conduite dans le cadre de l'appel d'offre du MENSR, sur les « usages de l'informatique », avec J. Moreau, sociologue et A. Meyer, Directeur Délégué du CNAM – Pays de la Loire.

Elle a procédé en deux temps. Une première étude qualitative, auprès de 25 auditeurs inscrits en FOD, a fait émerger des hypothèses, tant sur les parcours emploi-formation que sur les effets et les usages de la FOD. Ces hypothèses ont été testées auprès d'une population beaucoup plus large de 352 entretiens téléphoniques, à partir de la constitution d'un échantillon représentatif des auditeurs inscrits. Pour des raisons de validité statistique, il a fallu élargir cette population au-delà des 200 auditeurs prévus initialement dans la définition de notre étude. L'échantillon devait, en effet, comprendre des auditeurs inscrits dans différentes modalités pédagogiques, à fins de comparaison : FOD (101), mais aussi « cours du soir » (90) et « mixtes », combinant FOD et « cours du soir » (161). Cette nécessité d'investir plus d'efforts dans l'élargissement de l'étude statistique nous a privé de la possibilité d'une nouvelle étude qualitative, qui se donnait pour objet d'approfondir l'analyse de ses résultats statistiques. Cette modification en cours de parcours a été communiquée aux responsables du MENJR, commanditaire de l'étude.

Les résultats comportent plusieurs points :

- Les seules variables de différenciation entre les populations inscrites en cours du soir et celles qui se sont inscrites à au moins une unité d'enseignement correspondent à l'éloignement du centre d'enseignement, d'une part, et au niveau de formation initiale, d'autre part (cette deuxième variable étant liée à une offre de formation en FOD plus importante dans le deuxième cycle, de Bac+2 à Bac+4) ;
- L'*ouverture* constitue l'élément premier et déterminant parmi les caractéristiques du dispositif de formation qui retiennent l'intérêt des auditeurs. La dimension « à distance » n'apparaît que comme une disposition supplémentaire confortant les possibilités de choix de l'auditeur. Ainsi, le caractère « modulaire » de l'offre de formation, permettant de déterminer le rythme annuel de son parcours de formation, apparaît comme principal, suivi de son caractère professionnel.
- Cette ouverture permet l'élaboration d'un choix de la modalité pédagogique (cours du soir [TRAD] ou formation à distance [FOD]) dans lequel la préférence pour la pédagogie traditionnelle du cours est seconde par rapport à d'autres paramètres, en ordre décroissant : les déplacements, la contrainte du rythme d'apprentissage, la poursuite de la formation (en cas de déménagement), les contraintes professionnelles, le choix de l'organisation sa propre façon d'apprendre, les contraintes familiales. Le choix de l'auditeur apparaît comme enserré dans un champ de « contraintes », à partir desquelles il s'engage en prenant appui sur son propre projet de formation : *acteur en même temps contraint et autodirigé*.
- La délégation de l'organisation de son propre apprentissage à l'auditeur (l'*auto-organisation*) dans le cadre de la FOD est vécue positivement, mais elle représente aussi un coût du fait de l'isolement et du report sur l'auditeur d'avoir « à se motiver » sans le support de l'encadrement institutionnel et du groupe d'auditeurs. Ce déplacement de l'offre institutionnelle, qui sollicite plus de place dans l'engagement de l'individu, est symptomatique d'*une fabrique sociale d'un acteur autodirigé*.
- Les usages pédagogiques de la FOD font apparaître des dynamiques individuelles et collectives « *d'indépendants* », de « *socio-apprenants* » sollicitant le contact avec le tuteur et les pairs et d'auditeurs privilégiant un « *modèle préceptoral* » avec le tuteur. Les nouveaux outils de communication, tel que le *forum*, semblent développer de nouvelles pratiques d'échanges, selon des relations de type utilitariste ou au contraire de « don » - « contre-don », et de type « commutatif » (la relation est réversible).
- Du point de vue des parcours de formation-emploi :

- L'offre de formation permet de diversifier les parcours de formation. Ainsi, la FOD apparaît comme un atout pour les auditeurs développant une stratégie de parcours diplômants, orientés vers l'emploi. Ils vont jouer des opportunités, en articulant les unités d'enseignement traditionnelles et en FOD. A l'inverse, les auditeurs ayant un besoin de connaissances et/ou de compétences ponctuelles, s'orientent davantage vers le cours du soir).
- Il apparaît que les auditeurs ayant le sentiment d'un blocage dans leur évolution professionnelle ressentent davantage le coût de l'auto-organisation exigée par la FOD, sollicitant davantage l'institution comme ressource d'orientation et d'identification professionnelles. Mais ils sont en même temps ceux qui capitalisent le mieux les ressources symboliques de leur parcours de formation, à travers l'amélioration de « l'image de soi ».
- Par ailleurs, la FOD produit des effets « d'accélération de parcours » pour les auditeurs engagés dans des processus de formation longs.

En résumé, la FOD apparaît comme une offre de formation transformant la place de l'individu dans la prise en charge de son parcours de formation et de professionnalisation, l'institution se déplaçant dans un rôle d'accompagnement d'un acteur dont l'auto-direction et l'auto-détermination sont suscitées et développées par un système « ouvert » de formation.